

« La Région Sud prendra toute sa part au plan culture, » déclare Renaud Muselier

«Emmanuel Macron s'est adressé aux français pour annoncer les mesures prise pour le monde de la Culture. En tant que terre de culture, la Région Sud avait voté le 10 avril dernier un budget de 5M€ en faveur d'un Plan de soutien exceptionnel intitulé 'Pour que notre région reste terre de culture'. Ce Plan nous permet d'accompagner les compagnies et les artistes les plus fragiles, de renforcer le soutien aux structures permanentes et aux festivals, de renforcer nos aides à la diffusion artistique dans nos six départements et d'abonder dans les dispositifs d'Etat dans les domaines des musiques, du livre, du cinéma ou des arts plastiques. Je salue la décision du Président de la République de renforcer les moyens du Centre national de la musique (CNM). La Région Sud participera évidemment au Fonds d'urgence que le CNM a mis en place au bénéfice de la filière musicale de Provence-Alpes-Côte d'Azur."

Un programme de commande publique

«De même, l'annonce d'un grand programme de commande publique trouve un écho très favorable auprès de la Région Sud qui soutient activement le secteur des arts visuels, si important pour l'attractivité de nos six départements. Artistes, galeries, centres d'art, organisateurs d'expositions ou d'événements bénéficieront ainsi d'aides d'urgence et de relance auxquelles cette commande publique s'adjoindra utilement.»

+30% de budget pour le cinéma et l'audiovisuel

«Le 10 avril dernier, nous avons décidé d'augmenter de 30% notre budget pour le cinéma et l'audiovisuel. La mise en place d'un Fonds d'indemnisation temporaire créé par l'Etat en lien avec les assureurs pour favoriser les séries et les tournages est donc une très bonne initiative. En effet, Provence-Alpes-Côte d'Azur est une terre historique de tournages. Avec plus de 6 000 journées de tournages par an, elle accueille de Nice à Martigues des productions venues du monde entier. Ce Fonds devrait contribuer utilement à la relance d'une activité qui est tout aussi importante en retombées artistiques qu'économiques."

L'éligibilité de la Culture au fonds de solidarité

«Enfin, les mesures annoncées en faveur de l'emploi, notamment la prolongation jusqu'en août 2021 des droits des intermittents, répondent à notre interpellation de la semaine dernière, avec Christian Estrosi, au Ministre de la Culture. L'éligibilité des auteurs au Fonds de solidarité pour les TPE et les indépendants et la décision de réouverture des librairies, disquaires, médiathèques et bibliothéques, ne peuvent qu'être saluées. Néanmoins, il faudra que l'ensemble des musées, des théâtres, opéras, centres culturels et salles de cinéma bénéficient rapidement des mêmes perspectives. La Région Sud continuera





de veiller à ce que tous les lieux de culture, les festivals, les équipes indépendantes, les créateurs individuels, les techniciens et équipes permanentes ou intermittentes qui enrichissent son territoire retrouvent dès que possible leur capacité de travail et d'invention. »

La Culture, un vecteur essentiel au territoire

«La Culture est un tout indivisible. Nous devons continuer de conjuguer nos efforts pour que la relance bénéficie à tous les métiers et à tous les publics, partout en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il en va du bien vivre ensemble » a indiqué Renaud Muselier, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président de Régions de France.

1,1 million de masques distribués cette semaine

Après les 5 millions de masques chirurgicaux distribués le 22 avril dernier, 1,1 million de masques commandés par la Région Sud seront distribués cette semaine. Parmi eux, 400 000 masques FFP2, spécialement affectés aux soignants, viendront renforcer les professionnels de santé particulièrement exposés et actuellement sous-dotés, en accord avec l'Agence Régionale de Santé. Ils viendront s'ajouter aux 3,5 millions de masques qui leur ont été remis le 22 avril.

Par ailleurs, 700 000 masques chirurgicaux civils seront répartis entre le secteur des transports régionaux, les artisans et commerçants de la Région, les professionnels du Bâtiment et des Travaux Publics pour accompagner la reprise des chantiers prioritaires et la Métropole de Toulon.

« A ce jour, la Région Sud a commandé 14 millions de masques. La prochaine livraison est prévue pour le 12 mai » rappelle Renaud Muselier, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

« La prochaine livraison est prévue pour le 12 mai »

Répartition de ces 1,1 million de masques :





400 000 masques FFP2:

300 000 masques pour les soignants en lien avec l'Agence Régionale de Santé

- 50 000 pour les biologistes et techniciens de laboratoire,
- 100 000 pour les équipes mobiles de dépistage Covid,
- 100 000 pour les Ehpad,
- 50 000 pour les besoins des professionnels de santé nécessitant des FFP2.

100 000 masques pour aider les 5 000 chirurgiens-dentistes de la région à affronter le déconfinement (20 par professionnel de santé).

700 000 masques chirurgicaux :

- 250 000 pour les personnels de la mairie de Toulon, de la métropole Toulon Provence Méditerranée et de la Préfecture maritime.
- 120 000 pour les artisans, commerçants de la région en partenariat avec la CMAR, pour les entreprises de moins de 10 salariés (première livraison d'un total de 400 000 masques),
- 100 000 pour les professionnels du BTP, en lien la Fédération Régionale des Travaux Publics, la Fédération Régionale du Bâtiment, la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises en Bâtiment (première livraison d'un total de 250 000 masques),
- 230 000 pour préparer la reprise des transports collectifs régionaux, à partir du 11 mai,
- 130 000 pour les abonnés,
- 100 000 pour le personnel des transports.

Matinale spéciale 'Un été sans festival' avec

24 octobre 2025 |

Ecrit par le 24 octobre 2025

France bleu Vaucluse



<u>France bleu Vaucluse</u> organise ce mardi 21 Avril, entre 6h et 9h, une matinale spéciale sur le thème : 'Un été sans festival'. En effet, pour la première fois depuis 70 ans, le département connaîtra un été sans aucun festival en raison notamment des annulations consécutives du Festival d'Avignon, du Festival Off, des Chorégies d'Orange et de bien d'autres événements culturels. Quels impacts sur l'économie, la vie sociale, la vie culturelle et le tourisme ?

« A Avignon, le mois de juillet est celui de l'effervescence, avec 688 000 visiteurs durant trois semaines l'an dernier dans une cité des papes, capitale européenne du théâtre et du spectacle, expliquent nos confrères de la première radio du département. Dans le Vaucluse, le mois de juillet est un moment clé pour nombre de commerçants et professionnels locaux mais aussi pour les artistes, techniciens et saisonniers. »

Nombreux invités et parole aux auditeurs

Dans ce cadre, <u>France bleu Vaucluse</u> ouvre donc son antenne pendant 3h aux directeurs de théâtres, institutionnels, associations de commerçants, élus et auditeurs au 04 90 14 04 04. A cette occasion, Olivier Py, directeur du <u>festival d'Avignon</u>, Pierre Beffeyte, directeur du <u>festival Off d'Avignon</u>, Jean-Louis Grinda, directeur des <u>Chorégies d'Orange</u>, Renaud Muselier, président de la <u>Région Sud</u>, Cécile Helle, maire d'<u>Avignon</u> et l'acteur <u>Jacques Weber</u> figurent notamment parmi les invités de cette matinale exceptionnelle.



Matinale spéciale 'Un été sans festival'. Mardi 21 Avril. Entre 6h et 9h. 101.4 FM Vaucluse. 98.8 FM Avignon. www.francebleu.fr. 04 90 14 04 04.

Pas de plan Marshall régional sans mobilisation générale

Le conseil régional s'active pour venir en aide à l'économie locale avec un « plan d'urgence, de solidarité et de relance ». Où en est l'activité de nos entreprises et comment faire pour s'en sortir ?

Bas les masques. Ce n'est pas la guerre, mais ça y ressemble bien. Amer, Renaud Muselier dénonce le détournement d'une commande française de masques de protection chinois. Comme tant d'autres, marchandée 2 à 3 fois son prix et payée en liquide au pied de l'avion transporteur, la cargaison est partie illico pour les Etats-Unis. « C'est une période qui ne ressemble à aucune autre. Deux fronts sont ouverts : l'un sanitaire, l'autre économique » constate le président du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur qui a annoncé le 30 mars un plan de bataille au service des entreprises. « Ces 10 derniers jours, l'activité économique et la consommation ont chuté de plus d'un tiers en France ».

Au 1^{er} avril, 9 % des demandes d'activité partielles concernaient les établissements situés en Provence-Alpes-Côte d'Azur (Source : Dares), soit autant qu'en Occitanie mais un peu moins qu'en Auvergne Rhône Alpes (13 %). Près de 15 000 entreprises ont utilisé le 'chômage partiel' pour 115 000 salariés. « Ce dispositif a eu du mal à se mettre en place dans notre région à cause de problèmes informatiques, mais les délais qui pouvaient atteindre 10 jours d'attente ont été ramenés entre 48h et 72h aujourd'hui », observe Jean-Yves Astouin, président de la Fédération nationale des transporteurs routier en région Provence-Alpes-Côte d'Azur qui participe aux réunions de la cellule préfectorale de veille économique.

Pour l'Urssaf, la suspension des échéances au mois de mars représente 400 M€ en région. « Cet autre dispositif a bien fonctionné, notamment dans le Vaucluse ».

Néanmoins, de graves difficultés financières paraissent d'ores et déjà inéluctables. La Banque de France aura ouvert au mois de mars autant de dossiers de médiation de crédit (80) qu'en 7 mois d'activité habituelle. « L'augmentation est particulièrement significative depuis une semaine », déplore Lucie Hallonet-Sauze, responsable des Services entreprises. « Elle concerne tous les secteurs mais, pour l'heure, aucune entreprise emblématique de la région».

227 M€ d'aides immédiates dont 70 directement adressés aux entreprises

Pour agir vite, le Conseil régional a décidé d'un plan de relance de l'économie de 1,2 milliard pour « l'après Covid » auquel s'ajoute un volet « urgence et solidarité ». Libérant 227 M€ d'aides immédiates, il prévoit 70 M€ d'aides directement adressées aux entreprises régionales.

- « Il s'agit en majorité de nouveaux crédits ou bien de dispositifs existants déployés prioritairement au service des entreprises impactées par la crise \gg :
 - 47 M€ en aides pour soutenir toutes les entreprises au moyen d'un guichet unique : 0 805 805 145. Ce numéro vert a reçu 600 appels pour les trois premiers jours d'avril.
 - 18 M€ de participation au Plan de solidarité national pour les indépendants et TPE bénéficiant de 1 500 € ou 2 000 € d'aides renouvelables.
 - 5 M€ pour le secteur agricole pour compenser les pertes de chiffre d'affaires et maintenir le paiement des aides européennes 'Feader'.

En complément, une enveloppe de 30 M€ servira à maintenir les subventions votées au profit de manifestations culturelles qui ne pourront avoir lieu du fait des mesures de confinement à condition d'avoir payé les dépenses engagées pour sa préparation. « Pour les subventions votées en mars 2020, des acomptes seront très rapidement versés, à hauteur de 70 %, ce qui est pour beaucoup exceptionnel (la règle est le plus souvent de 50 %). Il en ira de même pour les subventions qui seront votées en juin 2020 », précise le Conseil régional.

Celui-ci a également lancé un fonds 'Covid résistance' dédié à des prêts d'honneur (taux zéro, sans garantie) aux entreprises et abondé par la région et la Banque des territoires (20 M€). Il vise un objectif de $40~\text{M}\odot$, sur la base d'une contribution complémentaire de $2~\odot$ par habitant de la part des EPCI et des Départements. Celui du Vaucluse a décidé de contribuer à hauteur de $3~\odot$ par habitant, soit 1,8 M \odot . « La mobilisation de tous est la clé qui nous permettra de surmonter cette terrible épreuve (...), car il n'y a pas d'avenir sans un investissement à la hauteur des enjeux », estime Maurice Chabert, président du Conseil départemental de Vaucluse. Mais comment s'en sortir et que se passe-t-il sur le terrain ?

Quelle sortie du tunnel pour les transports?

Prenons l'exemple du transport de marchandises qui doit assurer l'approvisionnement du pays en produits de première nécessité tout en subissant lui-même la mise à l'arrêt d'une partie de l'économie. Comment ce secteur stratégique peut-il repartir ?

Avec la fermeture des commerces non-essentiels et d'un nombre important d'industries, c'est un effondrement des volumes transportés que décrit Jean-Yves Astouin, président de la Fédération nationale des transporteurs routier en région Provence-Alpes-Côte d'Azur : « 83 % des entreprises de transport ont cessé totalement ou en partie leur activité : 30 % sont à l'arrêt total et 53 % sont en activité partielle. Par conséquent, les coûts explosent à cause des transports à vide ». Lorsque les transporteurs peinent à équilibrer leurs flux – à remplir leurs camions à l'aller comme au retour- ils sont contraints d'arrêter les



- « Actuellement, le seul secteur qui fonctionne à 100 %, c'est le froid puisque le prix de l'acheminement des produits surgelés intègre le retour à vide. Pour le reste, 90 % des centrales d'achat de la grande distribution ne mettent pas encore la main à la poche pour compenser le déséquilibre des flux », en grande partie à cause du boom des achats de précaution des ménages.
- « L'alimentaire représente habituellement 15 % de notre chiffre d'affaire. Il a grimpé, au début du confinement, à 35 % et retombe cette semaine à 25 %. Le retour à la normale ne devrait pas tarder. » Il faudra alors remettre sur le tapis la question du coût réel du transport et envisager une hausse des prix estimée entre 15 et 20 %, « ce qui représenterait quelques centimes sur chaque produit », rassure Jean-Yves Astouin.

Les relocalisations sont déjà en marche

Il faudra aussi rationaliser ce secteur stratégique devenu très fragile sur les échanges internationaux. « Le port de Marseille a annoncé une baisse de 25 % de ses flux conteneurisés pour mars et prévoit moins 50 % pour avril. L'Europe ne consomme plus, demain l'Amérique. Ceci bloque les flux de conteneurs vides dont la Chine aura besoin pour exporter. Il faudra au moins 2 à 3 mois pour reformer le triangle. » Les industriels veulent revoir ce schéma, si vulnérable. « Jushi, fabricant chinois de fibre optique pour lequel nous travaillons étudie l'implantation d'une usine en Pologne pour limiter les aléas et distances de transport depuis ses unités de production en Chine, Egypte ou Caroline du sud. »

La relocalisation industrielle est donc bien en route. Elle est aidée par un fonds régional spécifique 'post Covid' de 17 M€.

Elle se concrétise aussi chez les distributeurs. « La priorité à la production française pour sauver notre agriculture est une réalité dans un certain nombre de centrales d'achat». Sans la mobilisation de tous, on ne gagnera donc pas cette guerre.

https://www.maregionsud.fr/



63 M€ pour la culture

Le Conseil régional de Provence- Alpes-Côte d'Azur s'est engagé à attribuer à la culture près de 63M€ millions pour l'année 2020. C'est ce que vient de rappeler Renaud Muselier, président du Conseil régional, lors d'une rencontre avec les représentants locaux des syndicats du Spectacle Vivant avec l'Union syndicale des employeurs du secteur public du spectacle vivant (USEP-SV), le Syndicat national des arts vivants (Synavi) et le Syndicat des musiques actuelles (SMA). Ce budget régional pour la culture est en augmentation de18,6% par rapport à 2019.Il représente cette année 39M€ en fonctionnement et environ 24M€ en investissement. Ce montant représente 3,4% du budget global de la Région.

« Les actions développées par notre collectivité favorisent, non seule- ment les équipements structurants et les festivals emblématiques qui participent à l'attractivité de la région, mais également la création indépendante, le renouvellement des formes artistiques et les actions d'éducation artistique et culturelle ou d'égalité d'accès de tous à la culture », a expliqué Renaud Muselier.

C'est d'ailleurs dans cet esprit que la Région souhaite également entamer une réflexion sur une nouvelle étape de la décentralisation culturelle en Provence-Alpes- Côte d'Azur dans le cadre de la rédaction du futur Contrat de plan Etat-Région 2021/2027.

100% du Vaucluse connecté à l'horizon 2022

24 octobre 2025 |



Ecrit par le 24 octobre 2025



«La fracture numérique, c'est la fracture sociale » martèle Renaud Muselier, président de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, venu à Châteauneuf-du-Pape pour expliquer son engagement. « Depuis notre mandature, nous avons multiplié par 3 notre intervention avec 28,8M€ engagés. Cette année, nous verserons une somme de 25M€ supplémentaires. Grâce au haut débit, notre 'Smart Région' peut développer ses territoires, moderniser ses administrations, attirer de nouvelles entre- prises, permettre à celles qui y sont implantées de se développer, de mettre en valeur le tourisme, les sites, le patrimoine, les festivals, de créer des emplois. Le Vaucluse est un véritable pionnier en la matière, c'est le premier à s'être engagé sur la voie du numérique. »

■ 7 500 km de câbles de fibre optique

Dès 2010, le premier SDTAN (Schéma directeur territorial d'aménagement numérique) était lancé par Claude Haut, l'ancien président du Conseil général de Vaucluse (devenu depuis conseil départe-mental). En lui succédant, Maurice Chabert imprime sa marque avec un coup d'accélérateur pour mettre en place le THD (Très haut débit) d'ici 2022, au lieu de 2036. De quoi faire gagner 14 ans au départe-ment qui



aura consacré 170 M€ à ce Logement projet depuis 2012. Dès le premier plan de déploiement, 55 000 prises ont été posées (ce qui représente une couverture de 50% du territoire). Pour le second plan, ce sera une vague de 50 000 autres qui équiperont la zone publique, les appartements, maisons, entreprises, universités, collèges, écoles, lycées, hôpitaux, centres de formation d'apprentis, musées, casernes de pompiers...

D'autres zones d'interventions 'privées' ont été confiées aux opérateurs historiques, Orange et SFR dans les secteurs d'Orange, Avignon, Le Pontet, Carpentras, Cavaillon, Pertuis, Pernes-les- Fontaines, Monteux ou l'Isle-sur- la-Sorgue. Mais, à terme, le THD public – 7 500 km de câbles de fibre optique, 250 emplois à temps plein pour les chantiers de déploiement – concernera 105 des 151 communes de Vaucluse pour renforcer bientôt leur attractivité autour de villes comme Bollène, Valréas, Vaison ou Apt mais aussi de villages comme Le Crestet, Gargas, Grillon, les Beaumettes, Saumane, Séguret. Dans quelques mois ce sera le tour d'Aurel, Buoux, Auribeau, Brantes, Caseneuve, Faucon, Grambois, Murs, Saint-Trinit ou Sivergues, en pleine campagne d'être connectés.

■ Irriguer les villages

Maurice Chabert insistera sur le terme débit : « Avant, quand j'entendais ce mot, c'était avec effroi à cause des crues et des inondations qui ont frappé ce département. Là, il s'agit d'arroser en fibre optique les zones d'entreprises, d'irriguer les villages, même ceux les plus éloignés des villes pour réduire la fracture sociale partout en Vaucluse. »

Le Préfet, Bertrand Gaume parlera, lui, de pas de géant entre le téléphone et le fil de cuivre des années 1970 à la fibre optique des années 2020, en passant par le minitel ou le fax d'antan. « Les transmissions vont désormais à la vitesse de la lumière. Pour une carte d'identité, avant on passait par la préfecture ou les trois sous-préfectures du département, maintenant à la mairie cela prend 10 minutes grâce à la dématérialisation ! Le Vaucluse a été un département pilote qui a essuyé les plâtres, maintenant le THD est un atout essentiel et fondamental pour chacun. Et comme nous sommes à Châteauneuf-du-Pape, insistons sur la visite virtuelle de nos vignobles, de nos chais qui permettent à nos vignerons de faire connaître leur travail, leur production et d'exporter nos meilleurs vins au bout du monde. »

Pour savoir dans quelle zone se trouve votre domicile ou votre entreprise : <u>www.vaucluse-numérique.fr</u>. 0 809 54 00 84 (appel gratuit).



La Région et les petites villes

Lors de la présentation des vœux à la presse et d'une visite à Apt, <u>Renaud Muselier</u> s'est exprimé sur l'action de la Région en faveur des territoires à l'écart du développement métropolitain. Quels moyens pour les petites villes inscrites dans la ruralité ?

C'est un sujet qui se présente sous les meilleurs auspices, mais il crispe les relations entre le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'État. Le projet de loi 'décentralisation, différenciation et déconcentration' entend bien assouplir les relations entre l'État et les collectivités. Par exemple, en permettant l'expérimentation de toutes sortes de dispositifs, avant de les généraliser. Ce principe de liberté locale prévoit d'agir dans les domaines de la transition écologique, du logement et des trans-ports.

« Il faut libérer l'initiative dans notre pays. Il faut faire de l'expérimentation un principe fondateur de notre République », avait proclamé de son côté Renaud Muselier lors de la deuxième Conférence des maires (mars 2019) organisée par l'institution régionale qu'il préside, disposant d'un budget de 3,3 milliards au service du territoire.

■ Changement d'échelle territoriale

Si les positions semblent converger, l'opposition reste frontale dans les faits. « Les services de l'Etat sont fondamentalement centralisateurs, nous sommes fondamentalement décentralisateurs », explique le président des Régions de France dans le bureau du maire d'Apt, Dominique Santoni. Une chance pour les petites villes ? « En 2015, nous étions encore largement une collectivité d'appui, faisant un peu de tout sur tout. La Région est maintenant au centre d'un nouveau système territorial Europe, Régions, intercommunalités », observe-t-il. Ce qui ne rassure pas forcement les maires des communes à l'écart du développement métropolitain : avalanche législative, multiplication des normes imposées, baisse des dotations, disparition progressive des recettes provenant de la taxe d'habitation sans en connaître la compensation ; les maires se sentent abandonnés par l'Etat au moment où le renouvellement urbain est crucial pour l'attractivité et la survie des petites communes. « Je pense, en effet, que nous devons recréer de l'attractivité et que nous ne pouvons pas le faire sans avoir de partenaires. Nous avons choisi de le faire en valorisant notre patrimoine, notre histoire et notre image. C'est le fil rouge de notre action », résume Dominique



Santoni, maire d'Apt.

■ Mais que fait la Région pour le Vaucluse ?

« On parle bien de projets et de vision, non pas de distribuer des subventions, ni de regarder l'étiquette politique », rassure Renaud Muselier. « Ceux qui étaient en avance, comme Arles* vont prendre un peu de retard. Ceux qui étaient un peu en retard comme Apt prendront un peu d'avance. » En deux vagues de contrats d'équilibre territoriaux, Apt a reçu près de 2,2M€ de concours régional pour engager son renouvellement urbain : aménagement des places principales en cœur de ville, du plan d'eau de la Riaille, de l'esplanade de l'office de tourisme et de la gare routière.

« La Région Sud est la seule à avoir la gamme complète d'aides aux territoires, du 'Fonds régional d'aménagement du territoire' (Frat) pour les communes aux contrats de proximité pour les conseils départementaux ; 500 M€ au total sur le mandat ». Ce qui lui confère une certaine souplesse pour s'adapter à la diversité des territoires.

Le Vaucluse, premier département visité par l'édile au début de son mandat, a bénéficié de 14M€ de concours pour 207 projets au titre du Frat, dispositif au service de toutes les communes portant un projet d'aménagement ou d'équipement. Et de 47M€ au titre des contrats régionaux d'équilibre territoriaux (Cret), projets portés par les intercommunalités.

« Les services de l'Etat sont fondamentalement centralisateurs, nous sommes fondamentalement décentralisateurs. »

■ La formation est cruciale pour les petites villes qui offrent des emplois

Le Conseil régional a également rebâti une politique économique avec les entreprises. A Apt, Aptunion (260 000€), Progress (173 000€) ou SNE premier (172 000€) ont profité d'aides et de financements pour développer leur activité. Mais le principal obstacle reste la formation et l'emploi. Malgré une baisse de 6,5% du nombre de demandeurs d'emploi (Catégorie A) sur le bassin d'Apt- Cavaillon



entre septembre 2018 et septembre 2019, les entreprises ont des difficultés chroniques à recruter. C'est la clé de voûte des territoires non métropolitains : les cadres hésitent à venir. Et beaucoup de personnes non qualifiées peinent à s'insérer sur un marché du travail pourtant très ouvert. A Apt, Pôle emploi aide les entreprises de main-d'œuvre à embaucher à partir d'une analyse de poste et finance jusqu'à 400 heures de formation en condition réelle d'emploi. Les résultats sont là -une dizaine de CDI signés en 2019 chez Aptunion par exemple- mais ces recrutements sont trop peu nombreux ou fragiles sur le territoire pour assurer le bon développement des entre-prises. Or, les conseils régionaux ne peuvent plus quère agir pour équilibrer l'offre et la demande au plus près des besoins de chaque bassin d'emploi puisque « l'État nous a retiré la compétence sur l'apprentissage ». Il n'est pas certain que les régions aient encore les moyens d'intervenir dans le champ de l'apprentissage au cours des prochaines années. « L'autorité nationale de financement et de régulation de la formation professionnelle et de l'apprentissage (France compétence) ne nous a rien dit sur la façon dont les choses vont se passer », peste le président des Régions de France. Cette institution -représentant les conseils régionaux auprès des pouvoirs publics et des institutions européennes- réclame des compétences clairement identifiées au service du territoire : économie, transport, éducation et formation. Des thématiques adaptées à la ruralité et à ses centralités.

« Plutôt que par '3D' pour décen- tralisation, différenciation, déconcentration, on ferait mieux de commencer par les « 3C », pour confiance, compétences, clarification », conclut Renaud Muselier.